

Objet : Lancement du jeu concours "Tous à la pêche en 2021"

Messieurs les Présidents, Mesdames Messieurs les Trésorier(e)s,

L'Association Régionale Pêche Nouvelle-Aquitaine a porté un projet de jeu concours qui vise à offrir, par tirage au sort, des bons d'achat valables chez les détaillants d'articles de pêche et les magasins dépositaires carte de pêche du Département.

Ainsi, ce sont 120 bons d'achat d'une valeur de 50 euros (soit 6 000 euros au total) qui sont à gagner en Charente.

Voici, de manière synthétique, les conditions de participation et d'attribution des lots :

- L'offre s'adresse uniquement aux titulaires de carte de pêche « Personne majeure » ou « Interfédérale » prises entre le 15/12/2020 et le 28/02/2021.
- Un tirage au sort sera effectué chaque lundi pour désigner, au hasard, les gagnants de la semaine précédente. Il sera désigné entre 10 et 12 gagnants par semaine.
- Le premier tirage au sort aura lieu le lundi 11 janvier 2021 et désignera de manière rétroactive les gagnants des semaines précédentes : du 15/12/2020 au 20/12/2020, du 21/12/2020 au 27/12/2020, du 28/12/2020 au 03/01/2021 et du 04/01/2021 au 10/01/2021 (soit environ 40 gagnants dès le premier tirage) !
- Une notification de bon d'achat sera alors envoyée par la Fédération aux gagnants qui auront 3 mois pour utiliser le bon d'achat dans l'un des dépositaires carte de pêche du Département.
- Si vous souhaitez consulter le règlement du jeu : [Jeu concours 2021 | peche-nvleaquitaine \(peche-nouvelle-aquitaine.org\)](http://jeu-concours-2021-peche-nvleaquitaine.peche-nouvelle-aquitaine.org)

La Fédération se charge de la mise en œuvre effective du jeu concours (gestion des tirages, gestion administrative et financière).

Une publication Facebook sur la page de la Fédération de Pêche viendra annoncer le lancement de ce tirage au sort ce jeudi 7 janvier.

Les salariés de la Fédération, les membres du CA de la Fédération et les membres des CA des AAPPMA ne sont pas éligibles à l'offre.

Nous restons à votre disposition.

Cordialement,

Valentin Hortolan
Directeur

Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

[60, rue Bourlion - 16160 GOND-PONTOUVRE](#)

Tél : 05-45-69-33-91 / Fax: 05-45-94-20-01

Ligne directe : 05-45-69-40-26

Mobile : 06-81-75-30-15

